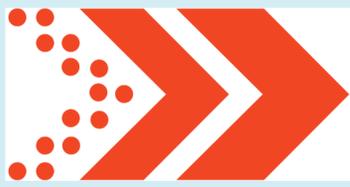


UN DÉPART PRÉVU HORS DE MÉTROPOLE?



Avez-vous pensé à remplir votre formulaire de déclaration de déplacement à l'étranger?

C'EST QUOI ?

Le formulaire DDE l'UGA permet de recueillir les informations essentielles à l'université au cas où une situation d'urgence aurait lieu durant la mobilité d'un étudiant .

POURQUOI ?

Pour faciliter la gestion de l'information et accompagnement des étudiants en cas de crise.

POUR QUI ?

Obligatoire pour tous les étudiants de l'UGA partant en séjour à l'étranger :

- En échange.
- En stage.
- En année de césure.

COMMENT ?

En remplissant le formulaire suivant :

[Lien vers le
formulaire](#)

OU

Accès depuis l'intranet
étudiant (LEO) dans : Mon
projet d'études et
professionnel /
international

